Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 16

Artikel: L'entreprise du Major Davel : racontée par un de ses soldats
Autor: Milliquet, Pierre / Davel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217911

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

61me ANNEE — N° 16. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 21 avril 1923.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

A BONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

EN L'HONNEUR DE DAVEL

D'ICI trois jours, tout le canton de Vaud et tous les Vaudois du monde, où qu'ils soient, seront en fête. En fête, n'est pas, à vrai dire, l'expression propre, car il s'agit de commémorer une mort, mort glorieuse, sans doute, mais mort tout de même. On ne célèbre guère par une fête, l'anniversaire d'un évènement aussi triste, fut-il deux fois centenaire.. Il y a de celà deux cents ans — c'était le 24 avril 1723 — le major Davel, qui, le premier, avait rêvé d'affranchir ses concitoyens du joug de LL. EE. de Berne, a payé de sa vie cette velléité d'émancipation. On ne badinait pas à Berne. Et puis, le pays de Vaud était un joyau trop précieux pour que nos maîtres et seigneurs pussent supporter l'idée de le voir un jour leur échapper. Il avait été bon à prendre; il était bon à garder.

Ce ne sera point banal, à coup sûr, de voir les Vaudois de 1923 célébrer le héros que leurs aïeux de 1723 avaient livré à la vindicte bernoise. C'est un naturel retour des choses, une juste réparation de la faute commise. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et quoiqu'on ne puisse dire de façon certaine ce que serait en pareille occurrence la conduite des Vaudois d'aujourd'hui personne ne saurait leur tenir encore rigueur de la veulerie — le mot n'est pas trop fort — de leurs ancêtres. Il faut au contraire leur savoir gré de ne pas laisser passer inaperçue une date qui est l'un des jalons les plus importants de l'histoire vaudoise.

On sait qu'heureusement inspiré, le Conseil d'Etat, dont le Grand Conseil a sanctionné l'avis, a décidé de restreindre à sa plus simple expression la cérémonie officielle à Lausanne, afin de permettre aux représentants des autorités législatives, administratives et judiciaires qui doivent y assister de retourner de bonne heure dans leurs communes pour présider aux festivités qui y auront été organisées. Il n'était pas occasion, en effet, où fut plus recommandable la décentralisation. Ainsi la fête sera générale.

Dans certaines localités, la fête prend des proportions extraordinaires : ainsi Cully, patrie de Davel; ainsi Morrens, où est né notre héros. A Cully, ce sera la manifestation de tout Lavaux, celle du vignoble. A Morrens, ce sera la manifestation du Gros de Vaud, celle des travailleurs des champs, la fête champêtre, en quelque sorte. Cette dernière est organisée de concert par l'Union patriotique vaudoise et les autorités communales de Morrens. S'il fait beau, la cérémonie aura lieu sur le Signal, un site superbe et bien connu. Le matin du 24 avril, une délégation du comité de l'Union patriotique ira, avec le concours des autorités, sociétés et populations du Jorat, déposer une couronne en Chaufferossaz sur Puidoux, où la famille Davel possédait un domaine. Le major y passait souvent l'été.

Il faut indiquer encore la manifestation de Lausanne, à Vidy, où Davel fut exécuté. Elle prend, elle aussi, de très grandes proportions.

Enfin, il convient de mentionner au nombre des manifestations organisées à l'intention de ce deuxième centenaire, les représentations de trois pièces inédites sur Davel : celle de M. M. Constançon, représentée à Lausanne et à Genève par la Muse; celle de M. César Amstein, représentée à Chavornay, par la société l'Avenir; celle de M. le pasteur Serex, de l'Isle, qui sera représentée à Orbe, si nous ne faisons erreur. On nous dit aussi qu'une société d'Yverdon, le Club littéraire, croyons-nous, a remonté, pour la jouer dans cette ville, le « Davel » de Hurt-Binet et Gaullieur, joué il y a deux ans à Lausanne, par La Muse.

On le voit, le peuple vaudois aura toutes les occasions de célébrer la mémoire de son héros national et de racheter la faute de ceux qui, jadis, dans des circonstances sur lesquelles il est bien difficile aujourd'hui de porter un juste jugement, ont méconnu et trahi le major Davel.

Le 31 mars 1723
Le Major Davel, à la tête de ses milices, se rend de Cully à Lausanne.

AO MAJO DAVET

L'ètâi gros-majo dâi perrotse
Dâo vegnoûbllio de pè Lavaux,
On citoyen de vîlhie rotse
De noûtron biô païs de Vaud.
L'avâi z'on z'u ètâ notéro
Dèvant de verî militéro.
Po sè sordat l'ètâi on pére,
Et leu, l'ètant ti sè valet.
Tot son bataillon que l'amâve
Desâi : « Préseint ! » quand lo criâve. —
Ah ! l'ètâi biô quand comandâve
Noûtron brâvo majo Davet.

A ti fasâi galé vesâdzo
Et montrâve dâi get tant dâo
Qu'à trâi cent z'hâore dâo velâdzo
Nion, mé que li, ètâi meillâo.
Quand l'avâi allumâ sa clliére.
Passâve sa veilhâ à lière
La vîlhie Biblia de son père,
Pu, onna fllianma dein sè get,
Lè man djeinte, s'adzenolhîve
Et vè lo bon Dieu sè verîve.
Ah ! l'ètâi biô quand ie prèïve
Noûtron brâvo majo Davet !

Dèmandâve âo Dieu de la guierra
Que l'ausse pedhî dâi Vaudois
Et de fére que noûtra terra
Sâi pourdjâ dâi bailli bernois.
L'oïessâi onna voix tant dâoce
Que desâi : « Davet, preind dâi fooce !
Tè faut reinvessâ lo colosse,
Va pè Lozena âo Conset. »
Quand, su son tsevau ie montâve,
Que pè lè tserrâire l'allâve,
L'ètâi biô, tant ie picatâve,
Noûtron brâvo majo Davet !

Et, sein pouâre po sa carcasse,
Tot dèvant li l'è z'u bin drâi :
— Va, crâno majo, trasse, trasse !
Hardi ! ein-an ! Fâ cein que dâi ! —
Ma, tot d'on coup, l'affére trosse !
Pe min d'ami ! Ne cein ne çosse...
Clli l'hommo de tieu, de cabosse,
Contre ti s'è trovâ solet.
Pè Vidy l'a z'u son Calvairo,
Mâ l'è lé — quemet monsu Gleyre
L'a montrâ — qu'ètâi biô à vère
Noûtron brâvo majo Davet !

Marc à Louis, du *Conteur.*

L'ENTREPRISE DU MAJOR DAVEL

racontée par un de ses soldats.

(Extrait de la « Revue du Dimanche » du 21 avril 1895.)

L'ANNIVERSAIRE de l'entreprise du major Davel nous a valu une intéressante communication. C'est le récit, absolument inédit et d'une grande sincérité, qu'a fait de la tentative un des propres soldats du major, Pierre Milliquet, secrétaire substitué de la paroisse de Villette, justicier. Pierre Milliquet tenait note des événements qui le concernaient dans un petit carnet qui est actuellement la propriété d'une personne de Lavaux. Un ami de notre histoire nationale a bien voulu nous communiquer celles de ces notes qui concernent le major Davel et nous les publions en lui présentant encore ici l'expression de notre reconnaissance.

Comme on le verra, il manque quelques mots à la fin du texte : le manuscrit a subi une déchirure. L'ingéniosité du lecteur saura compléter les lacunes.

* * *

Le 31 mars 1723, sur l'avertissement receu sur la place d'Arme le jour de l'annonciation par Jean-Daniel-Abraham Davel, Major des 4 paroisses, de Vevey, Ville Neuve et Oron, on s'est rencontré à Cully à 7 heures du matin, trois Compagnies, celle des Elections de 200 hommes Cape Mr le Band. Abraham Clavel. Celle du secours de Genève aussi de 200 hommes, Cape no-

ble Jean-Noé De Crousaz Lieut de la Judicature de St-Saphorin, et enfin celle du d. Davel triees dans le temps des dernieres étant de 150 lesqles Compagnies sont Composées des 4 paroisses Dentre lesquels il y avoit environ une trentaine de Grenadiers et auxquels se sont joint d'autres Grenadiers des autres Compagnies, pour a dessein de passer en Reveue Suivant l'ordre qu'il publioit quil avoit de LL: EE:, ayant averty qu'il n'étoit pas necessaire d'aucune Munition mais seulement qu'on fut propre bien armés, Chapeaux bordés, parremts et bas rouges, et étants sur la place d'Armes dudt Cully, ledt Major bien monté galonné et habillé propre d'Escarlate aussi bien que son équipage tout neuf, decend enbas la ville accompagné des dix dragons des dits paroisses, aborde les dtes Compagnies et fait la ronde pour voir la propreté des soldats et des armes et les voyants sy bien équipés fait marcher les Dragons a la teste et luy après à la teste des dtes compagnies pour monter tout en haut la ville et passer au devant de l'Eglise avec les deux Drapeaux dépliés, en tirant le chemin de Lausanne. Les officiers et soldats tous surpris de cette route, on s'arrête à la Croisée au dela de la Maison du Tirage pour demander au dt Major son sentiment et luy faire declarer comme il prétendoit, — j-celuy répond qu'il a ordre secret d'aller passer reveüe à Lausanne avec la Ville, et que par serment il ne pouvoit dire le sentimt de LL: EE: mais quil a ses patentes en poche et les fera voir à Lausanne aux officiers, on luy dit qu'on a ny hardes linges ny argent la plus grande partie pas seulemt pour le gouté — le dt Major repond qu'on reviendra aujourd'huy, et qu'on sera payé qu'on ne doit rien apprehender tellement qu'on s'est laissé amusé comme étant un homme qui avoit beaucoup de Credit mené une vie paisible s'étant attiré l'amitié des soldats qu'on la suivy jusques à Lausanne ou les dtes compagnies furent conduites jusques à la place de la Citté au devant de la Grande Eglise dudt Lausanne, ou il fait aranger les troupes avec les dts Dragons à la teste, et fait mettre bas les Armes et demande des billets à la Ville pour loger jusques a Demain matin qu'on passera en Revûe, tous les officiers et soldats surpris de ce fait et entendant que pas un de ces Messrs de Lausanne n'avoit entendu parler de ce fait et tous aussi surpris de nôtre Arrivée, refusent les billets jusques a production des ordres quil dit avoir de LL: EE: Le dt Major dit que les dts ordres sont sy secret et que par le serment qu'on luy a fait prester il ne peut en faire part, Mr le Major De Crousaz et Mr le cape Milor luy promirent par serment de ne d'yvulguer pas les dts ordres, et de les tenir secret, et ayant déclaré son sentiment en présence de nos Capes, dirent que son dessein étoit bon, et qu'on alloit d'abord faire assembler le Conseil pour expédier les billets, par devant lequel ledt Major sous les promesses par sermt de tenir le secret présente un projet de plainte qu'il a de LL: EE: pour le gouvernemt du Pays de Vaud et qu'il est temps de remedier aux désordres, et que s'y la Ville se veut joindre on se rendra maître du dt Pays de Vaud et que la dtte Ville sera la Capitale toutes les autres se soûmettront à Elle, ne pouvant plus subsister sous cette Domination et qu'il est temps d'y remedier, pendant que tous les Seignrs Baillifs sont à Berne, Le dt Conseil fait semblant d'approuver son plan et promis que la ville se joindra a luy Demain le Matin, et d'abord on va expédier les billets pr loger les soldats, et layant questionner pr scavoir ses adjoints, il dit ie m'en vay écrire au major Tascheron et au Major Des Loy pour ce fait, ledt Conseil luy promis d'envoyer d'abord les lettres par les Courriers de la Ville, ayant donc receu les dtes Lettres au lieu de les envoyer on les decachetent. Les Billets étants fait après avoir attendu des deux heures après Midy jusques a Nuit Closes ont receu les dits billets de Logement châcun se retira Chez ses hostes, Mr le Lieutenant Ballival se va enfermer au Château et fait faire la garde, aussi bien que la Ville au devant de la Maison de Ville, pendant toute la nuit on va assembles tous les soldats des villages dependts de la ville, et le lendemain on bat l'assemblée à 3 heures du matin, le jour étant arrive nos trois Compagnies eurent ordre de s'assembler a 7 heures au même endroit de hier, les portes de la ville toutes fermées tous étonnés d'un semblable Alarme. Les Tambours de la Ville battants en publiant que tous les soldats portants armes eusst a se rencontrer incessamment sur Mont benon pr passer en Revûe a peine de Châtiment, Châcun entendant un semblable alarme étoit effrayé, tous les hommes et femmes dans ce temps ou il n'y a aucun bruit de Guerre ne sçachants que c'estoit lun disoit ie nay pas seulemr une Cheimse l'autre ie nay pas un batz dargent. Après quoi la ville ayant ramassé ses troupes fait saisir le dt Major Davel et le conduire sourdemt au Château ou on le serre et enchaîne dans une prison comme un Rebelle a son souverain serment. Cela étant fait deux Capes vont publier a la teste de nos Compagnies que le Major étoit un Mech. homme emprisonné comme un Traittre pour avoir voulu tous nous perdre de semblables nouvelles étant venües Châcun se retourne Chez soi tous éparpillés et Capots, pendant toute la Nuit les Couriers n'ont cessé de courir pour Berne et par le moyen de cette Lettre le Major Tascheron a été saisi deux jours apres et retenu au Château de Lucens jusq. après l'exécution du dt Major Davel. LL. EE. ayant receu cette nouvelle envoya sa Grandr Monsr le Tresaurier d'Erlach accompagné du Seigt Ballif de Lausanne et quelques autres Seignrs de l'Etat sur le
chant audt Lausanne pr prendre p
et ordonna à tous les Seigr
Vaud de se rendre incessamment
et de faire a faire bonne gardes,
par toutes les villes et villages
a tous été alarmés, LL. EE.
de la fidélité des dtes paroisses
sinistres accusations qu'on nous fai
audt Major ont fait publier nôtr
et innocence. Sous peine de Châ
disgrace et celuy qui en fera le M
Les dtes paroisses ne s'étant voulu Con
publication on fait une députation
personne des 4 paroisses pr aller
devant LL. EE. pr les persuader tan
de nôtre obéissance de fidélité et ont a
a châque paroisse un acte passé e
de leur innocence. Et pour punition
Major Davel a été jugé par la Rüe de
le point coupé, teste tranchée et mis
le Gibet. LL. EE. ont sentencé qu'il sera C
sur le suplice par l'Executr, la teste tren
son sorps ensevely sous le Gibet, sa teste clou
sur le Gibet, ayant toûjours soûtenu à la Torplice étant tout seul dans
repentir disant avoir été
Dieu pour mettre le pays en
Major Davel a été exécuté de
a vidj le 24e Avril 1723
Confisques
pes Clavel et De Crousaz avec le
Henri Gerbex ont hû pr arrest
Lausanne jusques apres la dte execution
ont été deffrayés par LL. EE.
essrs du Conseil de Lausanne et Seance
ale ont hû une recompense d'argent et de
ille, de 10 louis d'or.
rien et officiers qui ont monté la garde aussi
le Major De Crousaz 2000 Ecublancs.
Le Lieutent Ballival 100 louis d'or
le Cape Milor de même.

Pierre Milliquet.

LE MAJOR DAVEL

Lorsque jadis notre pauvre patrie
Courbait le front sous le joug oppresseur,
Dieu prit Davel, et lui dit : « Que ta vie
Soit la rançon d'une ère de bonheur ! »
A cette voix qui veut le sacrifice,
Ferme et pieux, Davel dit : « Me voilà !
Je vais marcher au bord du précipice;
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Ce vieux soldat avait posé les armes
Après vingt ans de glorieux exploits ;
Il les reprend, étranger aux alarmes,
Et voit les siens pour la dernière fois !
« Vaudois, dit-il, accours sous ma bannière,
Et l'oppresseur à jamais s'enfuira;
Mais ne vas pas regarder en arrière :
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Davel partit, le cœur sans fiel ni haine,
Croyant avoir le peuple à son côté;
Le peuple, hélas ! semblait fait pour la chaîne,
Il resta sourd au cri de : Liberté !
De faux amis, un traître mercenaire
Trompent Davel... Sa tête tombera !
Mais lui, sans peur, voit son heure dernière :
Fais ce que dois, advienne que pourra !

Oui, c'en est fait, Davel marche au supplice,
Mais rayonnant d'espoir et de fierté,
Car il a vu qu'à son dessein propice
Sur nous bientôt luira la liberté.
« C'est là, dit-il, mon plus beau jour de fête,
Mon âme, au ciel, libre s'envolera;
Devant Dieu seul, oui, je courbe la tête,
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Nous, ses neveux, fiers de cet héritage
A nous conquis par le sang du martyr,
Pour prévenir un retour d'esclavage,
Ah ! cultivons ce noble souvenir !
Et si jamais quelqu'un voulait en maître
Nous asservir, tout Vaudois répondra :
« Libre mourons, comme Dieu nous fit naître ;
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Victor RUFFY.

LA VILLE DE DAVEL

(Extrait de la « Gazette de Lausanne » du 25 septembre 1909.)

L'EAU bleue que je regardais du bateau était d'une douceur qui m'enchantait ; la surface du lac et les montagnes, si souvent vaporeuses et molles par les journées de grand beau, avaient ce jour-là de la fermeté et de la finesse; le soleil qui baissait déjà désignait chaque chose sur la rive, les vignes, les arbres et les maisons; chaque chose avait son côté d'ombre et son côté de lumière et était nette et posée sous les yeux; le relief du sol se marquait, le feuillage de la vigne était d'un vert intense, le crépis blanc des maisons brillait, et cependant, à cause sans doute des formes du paysage qui sont agréables, une grande douceur régnait sur tout.

C'était un de ces moments où la nature devenue soudain pleinement harmonieuse, persuade de voir partout, dans la vie humaine aussi qu'elle enveloppe, la même harmonie.

* * *

Le bateau aborda en formant une mousse légère. C'était sous ces grands peupliers-trembles de Cully qui se penchent au-dessus de l'eau et la font paraître en cet endroit la plus bleue et la plus profonde de tout le lac. Quand je fus descendu, le soleil était derrière les arbres et les rayons quittaient le sol pour monter dans les branches. Sur l'herbe, des femmes se promenaient avec des poussettes et des enfants; des hommes étaient assis sur des bancs contre les troncs; un large reflet venait de la côte au-delà de la baie, éclairée par le soleil qui la frappait en face, presque nue sous son mince vêtement de vignes, sèche et italienne d'aspect.

Au fond de la place, les vieux toits de la ville faisaient une ligne tranquille, et par-dessus, plus haut que les vignes, on voyait luire dans la lu-